ICANN81 | Réunion générale annuelle – Séance portes ouvertes d'At-Large : conversation avec l'ALAC
Lundi 11 novembre 2024 – 13h15 à 14h30 TRT

YESIM SAGLAM : La session portes ouvertes At-Large – Entretien avec l'ALAC. Je m'appelle Yesim Saglam et je suis la gestionnaire de participation pour cette session. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Lors de cette session, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils le sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses de Zoom. L'interprétation pour cette session sera assurée en anglais, espagnol et en français. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette session, levez votre main dans Zoom. Lorsqu'on vous appellera, les participants à distance auront le droit d'activer leur micro sur Zoom. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Donnez votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler. Vous allez parler si cette langue est une autre langue que l'anglais et veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable. Je vais maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Yesim. Merci à vous d'être venus à cette réunion. C'est une petite, une petite expérience, car on a beaucoup de personnes qui nous demandent : Est-ce qu'on peut avoir dix minutes de votre agenda?

Et on espère toujours pouvoir inclure ça lors de la séance de bienvenue ou la séance de clôture. Et donc en fait, on a créé notre équivalent du forum public et on a appelé ça – Open house – donc Portes ouvertes pour que personne ne confonde les deux. L'idée, c'est de pouvoir parler de différentes questions avec les membres de notre communauté. Tout d'abord, nous allons nous entretenir avec la ccNSO et parler de cette enquête sur l'utilisation malveillante du DNS. Sans plus attendre donc, je vais donner la parole à Nick et à Bruce.

NICK WENBAN-SMITH : Alors je voulais juste savoir combien de temps nous avons de façon à ce que je puisse rythmer mon discours de la manière appropriée. Vingt minutes? D'accord. Bien.

Alors, tout d'abord, je voudrais présenter mes collègues qui viennent de la ccNSO et du comité de pilotage du sous-comité de pilotage sur l'utilisation malveillante du DNS, moi-même, ainsi que mon collègue Bruce Tonkin. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de pouvoir vous parler de ce que nous avons découvert grâce à cette deuxième enquête. Merci de nous accueillir aujourd'hui.

Alors nous avons une petite présentation, du moins, j'espère qu'elle va apparaître. Bon, pendant qu'on attend qu'elles apparaissent à l'écran, j'aimerais dire que la ccNSO se penche notamment sur la question de l'utilisation malveillante du DNS depuis 2022. Afin de pouvoir vous parler de nos résultats, de nos objectifs, vous parler de faits, en 2022, nous avons mené une première enquête, un premier sondage sur

l'utilisation malveillante du DNS. C'est une enquête qui a couvert l'entièreté de la communauté ccTLD, pas seulement la ccNSO. Donc ça représentait environ 180 ccTLD à travers le monde. Donc ce groupe était très varié en termes de langues et de régions géographiques.

Nous avons un mandat au sein de notre comité et il est très important d'insister sur le fait que les ccTLD sont tous indépendants les uns les autres et indépendants de l'ICANN. Il ne s'agit pas donc ici d'un forum dans le cadre duquel nous fixons des politiques. Nous partageons plutôt des bonnes pratiques, nous partageons les bonnes idées. L'idée, en fait, c'est de partager les expériences, les informations par rapport à ce qui a fonctionné, par rapport aux leçons qu'on a pu tirer et pour pouvoir aussi conseiller ce qu'il ne faudrait pas justement tenter à notre communauté.

Donc on n'élabore pas de politique, nous partageons des informations, nous cherchons à promouvoir une bonne compréhension des différents sujets sur lesquels nous travaillons. Nous sommes très ouverts s'agissant de notre dialogue, de nos méthodes de travail. Nous n'avons pas vraiment de mandat politique, en quelque sorte. Et ne me méprenez pas. Bien sûr, nous souhaitons réduire les utilisations malveillantes du DNS, atténuer ses effets et éviter que cela ne se produise. Et donc, l'une des façons de le faire, c'est d'en parler et de partager avec les autres l'avancement de l'état de la situation.

Nous avons fourni des ressources à la communauté ccTLD sous la forme d'une bibliothèque, de l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons

aussi établi une liste de contacts et de diffusions pour pouvoir partager les informations. Voilà, ce sont les outils que l'on met à disposition de notre communauté. Comme je l'ai dit au début, nous avons mené une première enquête en 2022 et aujourd'hui, nous nous exprimons devant vous, car nous venons de terminer une deuxième enquête deux ans plus tard. Pardonnez-moi. Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Oui, j'imagine que vous reviendrez là-dessus Mais quand vous parlez de ces outils, cette bibliothèque, etc., s'agit-il de bonnes pratiques? Quel genre de boîte à outils donnez-vous à votre communauté?

NICK WENBAN-SMITH : Ça peut être un peu de tout en fait. L'idée, c'était de tout rassembler au sein d'un même espace, d'un guichet unique, pour que les gestionnaires des ccTLD puissent savoir où trouver toutes ces ressources. Voilà, je vois le chat de l'ALAC qui se balade dans la pièce. Mais voilà, c'est donc des outils disponibles pour toute la communauté. Alors j'ai commencé à parler donc de cette utilisation malveillante du DNS. Au départ de l'enquête, nous nous sommes adressés aux différentes communautés ccTLD, la mienne également et nous leur avons demandé ce qu'ils considéraient utile. Que faudrait-il organiser? Des ateliers et des discussions sur ce sujet. Donc, nous avons mené deux sessions d'ateliers. Tout d'abord, une sur les outils et les mesures. Donc, par exemple, pour mesurer justement cette utilisation malveillante, comment la définir, comment en atténuer ses répercussions? Comment l'éviter? Nous avons tenté d'aller plus loin, en fait, que nos propres

communautés pour constater et observer ce qui se passait dans les autres régions, les autres dimensions de l'ICANN. Nous avons eu aussi un atelier sur l'amendement apporté au contrat de l'ICANN, plus spécifique à l'utilisation malveillante du DNS. Et nous choisissons de volontairement adopter ces amendements. Diapo suivante.

Donc, à la suite de la première enquête, nous en avons appris un peu plus sur le processus. Donc nous avons pu peaufiner un peu le processus. Nous nous sommes tenus au courant de l'évolution de la situation dans d'autres secteurs. Par exemple, l'IA a profondément transformé le paysage informatique actuellement. Donc nous avons aussi posé des questions sur l'IA. Ensuite, nous avons aussi tenté de faire en sorte qu'il soit plus facile de répondre à cette enquête. Et il n'est sûrement pas surprenant de constater que personne n'aime une date butoir. Nous leur avons donné donc plus de temps pour répondre à cette enquête et en fait, nous avons encore reçu énormément de réponses une semaine après la clôture de l'enquête officielle.

Ensuite, nous avons invité tous les ccTLD à rejoindre la ccNSO. Donc par exemple, les ccTLD ASCII, on a 61 ccTLD IDN. Les résultats ont été présentés de manière collective. Nous n'avons rien attribué à un ccTLD en particulier. L'idée, c'était vraiment d'avoir un aperçu du paysage des ccTLD.

Il est intéressant aussi de souligner qu'il y a 316 ccTLD délégués, y compris les ccTLD IDN. Certains gestionnaires ccTLD gèrent plus d'un ccTLD. Par exemple, l'Inde en a, je pense, 11. Onze IDN, en plus du .in.

Les dix plus grands ccTLD ont participé à cette enquête. Donc c'était très utile. Certains gestionnaires ccTLD nous ont aussi informé du fait que pour des raisons de gouvernance interne, ils ne pouvaient pas répondre à notre enquête, par exemple parce qu'ils n'étaient pas membres de la ccNSO ou que pour des raisons politiques tout simplement, ils ne participent pas à ce genre de choses.

Alors cette diapo ici, je pense, est très utile car elle rappelle à la communauté, si besoin est, que les ccTLD représentent une part importante du système des noms de domaine. Nous avons 39 % de noms de domaine enregistrés. Sept des dix plus grands TLD sont en fait des ccTLD, comme vous le voyez ici à l'écran. Donc vous avez les dix plus grands, plus importants TLD et les ccTLD qui s'y retrouvent. Donc je pense que cela représente vraiment ce qui se passe dans un contexte plus large au sein de notre communauté.

Comme je l'ai dit, les participants venaient de régions variées. Nous sommes indépendants de l'ICANN. Enfin, cette enquête a été indépendante de l'ICANN. Les modèles d'enregistrement différaient du modèle de l'ICANN. Et la diversité, s'agissant de la quantité et de l'échelle, était vraiment extraordinaire, car beaucoup de mes ccTLD préférés sont petits, mais très bien formés. Nous avions aussi toute une série d'environnements juridiques. Alors nous allons passer quelques données en revue après. Mais comme vous le voyez avec les ccTLD, il n'y en a pas beaucoup en fait de cas de mauvaise utilisation du DNS.

Alors voilà quelques résultats de l'enquête. On va passer en revue les grandes lignes de cette enquête. Tout d'abord, première chose à faire, il s'agit de comparer les résultats de la première et de la deuxième enquête. Et on constate qu'on compare effectivement des pommes et des pommes, et non pas des pommes et des poires. Les résultats sont similaires, notamment en termes de représentation parmi les participants à l'enquête. Les données sont similaires. Et donc, s'agissant de l'analyse, il est tout à fait logique en fait de comparer les résultats de 2024 à 2022. Il y a une légère variation s'agissant de la représentation géographique des participants, mais dans l'ensemble, les résultats sont très similaires. Diapo suivante.

Ici, vous voyez en fait le nombre de cas d'utilisation malveillante du DNS qui ont fait l'objet d'un rapport par les ccTLD au sein de leurs opérateurs de registre. À gauche, donc avec les colonnes de gauche, vous pouvez voir qu'en 2022, il y avait près de 35 % de cas. C'était un montant assez surprenant, c'est-à-dire que 35 % des gestionnaires ne savaient pas combien de cas d'utilisation malveillante du DNS en fait. Donc c'était surprenant en fait de se dire qu'ils ne savaient pas qu'ils n'étaient pas au courant du nombre de cas d'utilisation malveillante au sein de leur réseau. Et comme je l'ai dit plus tôt, les outils de mesure, c'est un domaine qui nous intéresse tout particulièrement. Nous avons notamment organisé un atelier lors de la réunion de l'ICANN à Hambourg à ce sujet, avec l'équipe DAAR de l'ICANN. Et l'une des premières conclusions que nous avons pu tirer et qui est très qui est agréablement surprenante, c'est qu'on a vu en fait une réduction du nombre de cas de ccTLD qui n'étaient pas au courant en fait

d'utilisation malveillante du DNS au sein de leurs opérateurs de registre. Diapo suivante.

La deuxième conclusion tirée à la suite de cette enquête. Alors bien sûr, cette enquête, c'est un rapport par les participants. Ce n'est pas très cadré scientifiquement. Il est important de le mentionner. Mais donc, le nombre de cas d'utilisation malveillante selon les participants à l'enquête a diminué au cours des deux dernières années. Dans les colonnes deux et trois, 0,05 et 0,1, vous constatez effectivement une grosse réduction de ce genre de cas qui ont fait l'objet d'un rapport. Et vous voyez à droite, tout à droite plus de 0,2 %. Vous voyez que maintenant on est en fait à zéro. Il n'y a plus de ce genre de cas. Donc le nombre de cas d'utilisation malveillante du DNS diminue.

On peut bien sûr essayer de deviner les raisons qui expliquent ce phénomène. Bien sûr, il y a des tendances qu'on a pu observer, mais dans l'ensemble, les ccTLD ont maintenant plus conscience de l'existence de ces cas d'utilisation malveillante du DNS et ont tenté d'agir pour l'éviter. Lorsque je me suis entretenu avec les ccTLD, je leur ai demandé comment ça se fait que vous ne savez pas combien de cas d'usurpation du DNS que vous avez. Et par exemple, dans les endroits tels que NetBeacon, on me disait que le nombre de cas était tellement réduit qu'il était impossible à mesurer, donc il s'agissait de quantité entre zéro et neuf. En fait deux cas, et parfois ils n'étaient confrontés à aucun cas d'usurpation d'utilisation malveillante du DNS. Donc ça c'était intéressant à constater.

Et je suis très heureux. Bien sûr, je serai très heureux de pouvoir répondre à vos questions. Je pense que la diapo suivante ne contient plus grand chose. Voilà. C'est tout pour moi. Alors bien sûr, il nous reste encore un petit peu de temps pour les questions ou les commentaires. Je dirais qu'il s'agit ici d'une version abrégée d'une présentation de 40 diapos qu'on va présenter lors d'une session de 75 minutes demain dans le cadre de la ccNSO. Mais voilà, vous avez un premier aperçu. Vous êtes les premiers à avoir les résultats, à avoir un aperçu des résultats de notre enquête. Bien sûr, il y a encore beaucoup d'autres choses dont nous devrions discuter, mais vous avez les grandes lignes du message qu'on cherche à vous envoyer, c'est-à-dire que, dans l'ensemble, le système est en bonne santé. Tout se passe assez bien. Bien sûr, il y a encore beaucoup d'autres choses à discuter. Par exemple, l'utilisation de l'IA. Beaucoup de ccTLD commencent à utiliser l'IA pour appliquer les mécanismes d'atténuation des effets des utilisations malveillantes du DNS. Et donc voilà, ici, je vous ai donné un aperçu de 15 minutes de ce que nous avons fait. Je serai heureux de répondre à vos questions. Je serai heureux aussi de laisser mon ou mes collègues prendre la parole s'ils le désirent. Merci.

JONATHAN ZUCK : Est-ce que nous avons la première question? Venez prendre place à la table ou au micro.

CLAIRE CRAIG : Claire Craig, co-vice-présidente de l’ALAC. Merci de votre présentation sur une de vos diapos. Vous avez parlé d'une librairie pour l'utilisation malveillante du DNS. Quel type de bibliothèque? Comment fonctionne

cette bibliothèque? Comment peut-on avoir accès à cette bibliothèque?

NICK WENBAN-SMITH : Oui, c'est une bonne question parce que ça a été un sujet de conversation pour beaucoup. Est-ce que ça va être une ressource utile pour les criminels, pour les mauvais acteurs? Bon, bien sûr, c'est une ressource pour la communauté ccTLD. Mais s'il y a de l'intérêt pour vous, nous pouvons peut-être fournir un accès à la communauté At-Large. Dans cette bibliothèque, vous allez trouver des études, des outils. Par exemple, beaucoup de personnes ont du mal à mesurer l'utilisation malveillante. Et donc voilà, ici vous allez trouver des ressources gratuites qui sont disponibles. Donc c'est juste que, parfois, le problème est dû à un manque d'information, un manque d'éducation, et ça nous permet de proposer des outils pour que les gens puissent ces trouver des moyens de de faire leur travail.

JONATHAN ZUCK : Alors oui, il y a très peu d'utilisations malveillantes qui font l'objet de rapports. Alors on parle de nom de domaine, enfin du moins à l'ICANN. Il y a trois arrêts pour le train du DNS. Parfois, il y a des entités qui essaient d'enregistrer des domaines malicieux. Sont-ils stoppés par les opérateurs, les bureaux d'enregistrement ou est-ce qu'il y a des moyens d'atténuer ce problème? Est-ce qu'il y a des efforts qui peuvent être mis en œuvre pour prévoir cela? Est-ce qu'avec ces outils il y a des méthodes plus efficaces pour faire cela?

NICK WENBAN-SMITH : Oui, c'est une réponse difficile pour une question simple. Bon, il est très difficile de prévoir parce que nous avons un ensemble de données qui sont très diverses. Certains ccTLD ont un environnement contrôlé avec des exigences de Nexus qui sont contrôlées. Par exemple en Australie, c'est compliqué parce qu'on ne peut pas compléter un enregistrement sans saisir des informations de base. Il faut inclure des éléments de preuve de présence sur le territoire d'un territoire par exemple. Donc il faut faire très attention. Il faut être prudent quand on parle de cela. Donc il y a des validations dans certains endroits qui sont très strictes. Par exemple, au Royaume-Uni, nous n'avons pas d'exigences de Nexus et en Australie, c'est le cas. Donc, lorsque nous avons des enregistrements ouverts, par exemple, et dans ces cas-là, nous vérifions tous les éléments malicieux et nous étudions les dossiers de la zone. Mais parfois, il y a certains obstacles sur le processus d'enregistrement que vous rencontrez avec, bien sûr, les entités malicieuses.

BRUCE TONKIN : Donc pour l'instant, je ne pense pas que la ccNSO fait la différence entre les acteurs malicieux ou les acteurs qui vont compromettre ou perturber. Donc c'est une combinaison de choses. Il y a des attaques d'hameçonnage par exemple. On ne sait pas toujours si c'est délibéré ou pas. Donc, comme l'a dit Nick, je pense que la prévention de l'utilisation malveillante s'est améliorée. Donc les opérateurs de registre font leur travail dans la vérification. Ce qui est aussi amélioré, c'est le processus de qui permet d'émettre des rapports. Il y a donc des rapports qui viennent de différentes sources qui qui arrivent vers les cc et les ccTLD sont devenus très efficaces dans la distribution de ces

rapports vers leurs bureaux d'enregistrement. Donc ils agissent plus rapidement, car ils ont ces rapports à temps. Donc ça s'est amélioré, bien sûr. `

NICK WENBAN-SMITH : J'ai une diapositive que je proposerai demain durant la séance, à savoir comment les ccTLD ont observé moins de cas d'utilisation malveillante que les gTLD. J'en ai parlé plusieurs fois dans beaucoup de fora, mais mes amis du monde gTLD et moi en avons parlé. Je ne pense pas qu'il s'agit de la faute de l'ICANN et que c'est lié au contrat car, au sein des ccTLD, il y a beaucoup de différents modèles de contrats. Mais donc, lorsqu'il y a un acteur malveillant, par exemple quand il y a un cas de fraude sur l'internet, d'attaque d'hameçonnage, dans les plus gros marchés, on peut faire face à cela. Bon, bien sûr, dans certains gros marchés, c'est plus compliqué que dans les plus petits marchés. Par exemple, comme le Liechtenstein, où la population est moins importante. Il peut y avoir parfois. Alors là on parle des États où des utilisations malveillantes qui ont été observés. Donc lorsqu'il s'agit de l'anglais, encore une fois, cela dépend de la langue. Cela dépend du script utilisé parce que ces cas ne sont pas forcément mesurés. Cela dépend de l'importance du marché. Donc dans les cas des ccTLD, on a donc des relations très importantes avec les gouvernements, les organes de législation. Donc encore une fois aussi, des très bonnes relations avec les forces de l'ordre, les agences de forces de l'ordre. Ça pourrait être un facteur. Donc voilà, ce sont des hypothèses, on ne sait pas vraiment pourquoi. On sait très bien qu'il y a une différence qui est massive entre les deux, entre les ccTLD et les gTLD. On ne sait pas si

c'est une corrélation entre ces facteurs, mais les ccTLD ont des modèles de gouvernance qui sont différents, souvent à but non lucratif. Est-ce que c'est un facteur qui rentre en compte, qui rentre en jeu? Est-ce qu'ils sont plus proactifs au niveau de la conformité vis à vis de l'ICANN? Plus proactifs. Il y a des pays qui prennent des mesures beaucoup plus responsables, qui sont plus proactifs. Par rapport aux clauses de la conformité sur les contrats de l'ICANN, nous avons une séance sur cela demain. Donc, en attendant, nous ne sommes pas vraiment sûrs, mais c'est une thématique sur laquelle nous allons enquêter un peu plus.

JONATHAN ZUCK : Allez-y. Qui veut prendre la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vais être bref, mais pas si rapide pour les interprètes. Donc merci d'avoir soulevé ce point. C'était très intéressant. Parfois, c'est un peu conflictuel lorsqu'il s'agit de l'utilisation malveillante du DNS, mais vous avez aussi calculé ces résultats au niveau national, au niveau des pays. Bon, nous à l'At-Large, nous avons cinq régions, donc il serait bon de savoir s'il y a des tendances qui correspondent à une région au lieu d'avoir des chiffres qui correspondent aux cc en général, d'une manière mondiale, enfin des chiffres mondiaux.

NICK WENBAN-SMITH : Nous pourrions peut-être ventiler cela par région. Encore une fois, c'est la première fois que nous partageons cela. Nous partageons les éléments les plus importants. Nous allons faire un webinaire pour

l'ICANN 82 et là, nous vous donnerons les détails de résultats de cette enquête et ce genre de choses que nous partageons avec vous. C'est très intéressant. Donc il n'y a pas vraiment... Nous n'avons pas vu de changement drastique entre les régions.

JONATHAN ZUCK : Merci de nous avoir rejoint. Nous participerons à la session dont vous avez parlé. Merci beaucoup. Maintenant, nous allons parler de la question liée à l'ombud, d'en discuter avec le bureau de l'ombud. Nous sommes tous impatients. Nous avons tous été impatients de l'embauche d'un nouvel ombud. Donc, la personne ombud à l'ICANN. C'était un processus qui a causé beaucoup de controverse parce qu'il fallait que la communauté soit engagée, soit impliquée dans le choix, donc nous sommes ravis que vous soyez là. Mais en attendant, nous avons beaucoup de questions, à savoir quelle autorité vous avez, vous avez reçu pour faire votre travail. Il y a eu des changements, des modifications qui ont été faites depuis l'ATRT3. Alors veuillez… Nous sommes tous très contents que vous soyez là, mais nous allons venir vers vous avec des questions assez difficiles. Donc je vais vous laisser prendre la parole. Parlez-nous de vous et puis nous pourrons vous poser des questions.

LIZ FIELD : Voilà, je m'appelle Liz, je vais parler en anglais. Je suis Liz Field. On m'appelle Liz. Je suis basée donc à Genève. Je vais parler de deux choses rapidement. Tout d'abord, je vais parler du rôle de l'ombud. Pour ceux qui ne le savent pas et je vais vous parler de mon expérience.

De plus, je vais partager avec vous brièvement les principes que je vais mettre en œuvre pour mon poste, et on en parlera après.

Donc pour ceux d'entre vous qui voudraient avoir un petit rappel ou qui ne connaissent pas exactement le rôle de l'ambiance, le rôle de l'Ombuds est défini par les statuts constitutifs de l'ICANN. Et ce rôle correspond à la gestion des plaintes qui viennent des membres de la communauté qui pensent qu'ils ont été traités injustement. Donc moi, j'ai un rôle à jouer dans la considération de ces plaintes dans les statuts constitutifs et je dois plaidoyer pour la justice. Que cela veut-il dire? Je vais travailler sur la promotion d'un environnement qui sera plus juste, plus digne, plus respectueux.

Lorsqu'il s'agit de mon expérience, sachez que j'ai 20 ans d'expérience en tant qu'Ombuds, de résolution de conflits et d'opérations organisationnelles et je suis médiatrice. Je suis coach de conflit et je travaille dans ce domaine. Je fais beaucoup de travail dans ce domaine et ce qui est important de souligner, c'est que dans tous mes postes, j'étais dans ce monde global, international, interculturel, interlinguistique, dans toutes sortes d'organisations. J'ai des expériences dans d'autres modèles tels que l'ICANN multipartite, ascendant avec beaucoup de volontaires, de bénévoles. J'ai travaillé avec des organisations qui étaient liées aux droits humains. J'ai travaillé avec beaucoup d'agences des Nations unies. J'ai travaillé dans le secteur privé et j'ai travaillé aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Donc, je recherche une position de stabilité dans ce bureau de médiateur. Alors, pour moi, je vais développer ma position. Je vais baser ça sur les données, sur les besoins de la communauté. J'ai trois principes pour faire évoluer ce bureau, cette position. Je voudrais me focaliser sur la communication, sur l'engagement vis à vis de la communauté. Donc vos informations, vos rétroactions, vos besoins vont être importants pour moi. Je voudrais aussi développer une stratégie qui va être liée aux données que je vais recevoir de votre part. Et je suis là pour prévenir les comportements qui pourraient influencer une performance négative dans cet écosystème. Ensuite, je pense à mon troisième principe qui est lié à la dignité, au respect et de faire évoluer ce bureau pour pouvoir promouvoir de meilleurs comportements, de meilleures valeurs dans la communauté. Et pour ce qui est de ma réponse, j'espère pouvoir communiquer et pouvoir soutenir la communauté avec toutes sortes d'outils. Il s'agit là d'utiliser des conseils, des orientations pour résoudre les conflits et pour améliorer les comportements. Je suis ravie de finalement pouvoir travailler avec vous tous. Merci.

JONATHAN ZUCK : Parfait! Merci. N'hésitez pas et ne soyez pas timide. Posez vos questions. L'une des questions qui a déjà été soulevée, c'est la suivante : Pensez-vous que vous avez l'autonomie structurelle qui vous permet d'être suffisamment indépendante, du moins pour occuper cette position de la façon dont vous l'imaginez étant donné votre expérience? Avez-vous l'impression que, d'un point de vue structurel, ce bureau au sein de l'ICANN est établi de façon à ce que vous puissiez faire le travail que vous voulez faire?

LIZ FIELD : Merci pour cette question. Elle est excellente et je suis heureuse de pouvoir partager avec vous ma vision provisoire, préliminaire parce qu'elle se base, bien sûr, sur les informations que j'ai à l'heure actuelle. C'est pourquoi elle est provisoire. Cela pourrait changer donc sur la base des informations dont je dispose grâce aux conversations que j'ai eues avec les parties prenantes. Le conseil d'administration, différentes parties prenantes au sein de l'ICANN et sur la base aussi de ce que de ce qui se trouve dans les statuts constitutifs. Oui, la structure est tout à fait bien établie. La façon dont mon contrat a été établi, je suis protégée et j'ai aussi la capacité d'agir de manière indépendante et on me confie ce devoir. Et ça, c'est très important. Donc oui, je pense effectivement que la structure est tout à fait bien établie. Et moi, personnellement, j'ai aussi un code d'éthique que j'applique et qui me guidera tout au long du temps que j'occuperai cette fonction.

Donc je fais mon rapport au conseil d'administration. Et donc, dans le cadre de l'Organisation internationale de l'Ombuds, on met l'accent sur les rapports qui sont effectués auprès du plus haut niveau de l'organisation. Donc, bien sûr, il y a différents niveaux à prendre en compte, différents types de pouvoirs, mais pour autant que je le sache, oui, la structure est bonne.

JONATHAN ZUCK : Quelles seront les premières actions que vous allez entreprendre selon vous? J'imagine que vous avez entendu beaucoup d'histoires. Il y a

beaucoup de choses qui sont en train de se passer actuellement. Sans révéler quoi que ce soit qui soit de nature confidentielle, selon vous, que pensez-vous que vous allez faire en premier?

LIZ FIELD : Alors première chose à faire, je dois établir un lien avec les personnes de la communauté. Aussi, je voudrais vraiment saisir cette occasion qui m'est donnée d'inviter toutes les personnes, tous les membres de la communauté à entrer en contact avec moi, car les données, c'est vraiment ce qui va me permettre de réagir de manière appropriée et d'offrir des services appropriés, d'adopter la bonne approche. Donc j'ai besoin de données. Et pour pouvoir les collecter, les gens doivent me partager leurs histoires, leurs expériences, leurs idées. Donc la communication, la participation, ce sera vraiment très important pendant ces 90 premières journées. Alors je parle français, je parle un petit peu espagnol, donc n'hésitez pas aussi à me contacter dans ces langues-là. Je vous invite vraiment à me contacter. Je suis à même de parler plusieurs langues, donc les données sont très importantes et sont très importantes aussi pour pouvoir assurer la continuité de mes services. Communication, participation, c'est très important, effectivement.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il d'autres questions pour Liz? Claire, oui.

CLAIRE CRAIG : Bonjour Liz Ravie de vous rencontrer. Je suis Claire Craig. Alors, le bureau de l'ombudsman de par le passé a parfois été inondé, submergé. Il avait beaucoup de problèmes et de questions à traiter. Selon vous, comment voyez-vous votre rôle et comment votre équipe va-t-elle pouvoir gérer cette charge de travail de manière efficace et efficiente à l'avenir?

LIZ FIELD : Merci Claire pour cette question. C'est une excellente question. Je pense qu'avant tout il est important de gérer ses affaires de manière la plus rapide et avec responsabilité. Et outre cela, je pense qu'on doit aussi travailler sur l'aspect prévention et je désire vraiment insister là-dessus. Il y a à la fois réaction et prévention. Et sur base de mes expériences précédentes, je pense que je serai à même de gérer cela. J'ai aussi Linda Mainville qui est avec moi au sein du bureau de l'Ombudsman. J'ai aussi des juristes indépendants qui sont là pour me conseiller. Donc je dispose de ressources et je pense aussi qu'il est important d'avoir une approche stratégique. J'aime bien du moins adopter ce genre d'approche dans mon travail.

VANDA SCARTEZINI : Bonjour Liz. C'est un plaisir de vous avoir avec nous. J'aimerais savoir si vous pourriez expliquer les limites du travail de l'Ombuds. Peut-être pourriez-vous nous en donner quelques exemples.

LIZ FIELD : Vous voulez parler des limites du rôle ou des limites du travail?

VANDA SCARTEZINI : Les limites du rôle, donc de votre position ici au sein de l'ICANN par exemple. Est-ce que quelqu'un peut venir se plaindre auprès de vous par rapport au président du conseil d'administration, par rapport à un membre du personnel? Quel est le cadre dans lequel vous travaillez?

LIZ FIELD : Selon les statuts constitutifs, la structure, les pouvoirs et le cadre de mes responsabilités est établi. Selon mon expérience, je pense qu'on peut avoir plus d'impact sur le plan informel. De manière informelle et confidentielle, j'invite vraiment tout le monde à me consulter pour qu'on envisage les différentes options à notre disposition. Peut-être seront elles informelles, peut-être qu'il s'agira pour vous d'entreprendre des actions. Peut-être qu'il s'agira pour moi d'entreprendre des actions pour vous appuyer grâce à un processus de médiation ou d'autres formes de soutien. Donc je pense ici que la portée du rôle est assez large. Mais très officiellement, tout est écrit dans les statuts constitutifs. De manière plus informelle, je pense que ça reste très large. Donc j'invite vraiment les personnes à s'adresser à moi, pas seulement avec des plaintes, mais aussi peut- être avec des questions, des demandes de conseils. Vraiment, n'hésitez pas.

JONATHAN ZUCK : Oui, et il faut aussi tirer parti du fait que Krista est présente aussi aujourd'hui, car j'imagine que la moitié des dossiers se retrouveront sur son bureau et qu'elle occupe ce poste déjà depuis un petit temps. J'imagine que c'est ça aussi la différence qui réside entre vos deux positions.

KRISTA PAPAC : Bonjour à toutes et à tous. Donc agentes des plaintes de l'ICANN, du bureau des plaintes de l'ICANN. Donc comme vous le savez, cette année, j'ai été Ombuds provisoire, moi en tant qu'agente des plaintes au sein de l'ICANN. J'ai cette position officielle maintenant. Liz est notre Ombuds et nous allons, j'imagine, beaucoup interagir. Nous avons notre champ d'application. La portée de notre travail est assez séparée. Moi, en tant qu'agente responsable des plaintes. Je vais traiter les complaintes des personnes de la communauté, mais peut-être aussi des utilisateurs finaux qui s'engagent dans l'espace de l'ICANN. Si par exemple, ils ont des problèmes s'agissant de leur accès à l'ICANN ou des services par exemple, s'ils veulent déposer plainte, s'ils veulent en savoir plus sur un processus ou s'ils ont un problème avec le processus pour leur voyage. Voilà, c'est à moi qu'on s'adresse.

Moi, je fais rapport à l'organisation dans son ensemble, tandis que Liz fait rapport au conseil d'administration, ce qui est logique au final. Liz va plutôt traiter des questions d'équité, de justice. Ce sont les personnes de la communauté qui vont s'adresser directement à elle. Moi, je ne traite que les questions opérationnelles au final. Et aussi, la structure des rapports que nous devons rendre est différente et nous différencie en tant que personnes qui occupaient ces deux positions.

Pour moi, la grande différence entre les deux postes est la suivante. Moi, je me concentre sur les questions opérationnelles. Qu'est-ce qui est cassé? Comment réparer? Je m'adresse à l'organisation. Je leur

demande comment résoudre ce problème. Et alors? Moi, je ne vais pas m'exprimer en votre nom, Liz. C'est basé sur mon vécu, mais Liz va plutôt traiter des questions qui touchent les membres de la communauté. Donc la communauté, c'est notre client au final. Et donc si vous avez un problème interpersonnel avec quelqu'un, un membre du personnel, un membre du conseil d'administration, c'est à elle que vous devez vous adresser. Donc effectivement, moi je me suis demandé comment faire pour bien séparer ces différentes questions. Mais Liz m'a rassuré et m'a bien sûr dit : On va s'en sortir. J'espère que c'était utile.

Merci beaucoup à vous, Liz. Et je fais partie de l'ICANN depuis déjà longtemps, mais je ne vous connaissais. Je ne vous connais pas toutes et tous personnellement, mais dans le cadre de mon poste de l'ombudsman, j'ai beaucoup apprécié mon travail. J'ai beaucoup apprécié apprendre à vous connaître. Voilà, vous m'avez donné le micro. Pardonnez-moi du temps que j'ai pris.

JONATHAN ZUCK : J'assume la responsabilité. Je vous ai donné la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup, Liz. J'ai hâte de travailler avec vous. Et c'est agréable aussi d'avoir une femme qui occupe ce poste. Je voulais poser une question par rapport aux modalités avec lesquelles vous pourriez être à l'aise ou mal à l'aise peut-être. Certains d'entre nous occupent un rôle de facilitation ou de présidence dans les différents groupes de l'ICANN, et c'est parfois là le nœud du problème. Parfois, il y a des signaux

d'alarme qui émergent. Peut-être que ça a été utile ou pas, je ne sais pas. Lilian le saura, mais de par le passé, certains dirigeants des groupes, en fait, avaient la possibilité d'alerter le bureau de l'ombudsman. Et ils pouvaient informer l'Ombuds qu'il y avait un problème qui n'a pas forcément émergé, été soulevé par une personne, mais l'idée en fait, c'était peut-être d'entreprendre des actions de prévention. Donc voilà, qu'en est-il par rapport à cela? Comment voulez-vous opérer à ce niveau selon vous?

LIZ FIELD : C'est une excellente question. Tout d'abord, je suis très à l'aise avec cela. Si la prévention est vraiment au cœur de tout, eh bien oui. Et alors? Soyons clairs quand je parle de prévention, je ne parle pas de la prévention de conflits. Le conflit, c'est quelque chose de sain, car cela permet de faire émerger différentes opinions. Moi, je parle plutôt de la prévention de l'escalade. Donc effectivement, ce que vous avez mentionné, c'est un très bon scénario. Avant même que je ne m'implique, je pense qu'il y a des choses qu'on peut mettre en place. Je peux vous offrir des ressources, des conseils. Pendant 20 ans, j'ai travaillé avec des groupes tels que le vôtre et donc effectivement, il est toujours une bonne idée de donner la possibilité aux dirigeants de certains groupes de mener de manière inclusive, d'identifier et d'eux-mêmes travailler aux capacités leur permettant de résoudre certains problèmes. Par exemple, le taux de participation aux réunions peut entrer en jeu. Donc vraiment, j'encourage les présidents et présidentes des différents groupes à faire ce travail de prévention.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il d'autres questions pour Liz? Oui, je vous en prie.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je vais m'exprimer en espagnol. Merci beaucoup. Tout ce que vous avez dit était très intéressant. J'aimerais savoir si vous pouviez nous donner vos informations de contact, notamment votre adresse email, car il ne me semble pas que c'était affiché sur les diapos. Merci beaucoup.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bienvenue. Une petite question : Est-ce que vous avez mis en œuvre des mécanismes pour protéger les personnes qui vont amener une plainte? Quand on parle de statistiques, on sait très bien que quand quelqu'un se plaint, c'est bien pire. Pour cette personne, les choses ne s'améliorent pas. La personne sur laquelle elle se plaint peut poser des problèmes. Alors comment est-ce qu'on peut s'assurer que la personne qui pose sa plainte ne soit pas impactée plus par la suite, ne soit pas plus impactée par la suite?

LIZ FIELD : Je vous remercie de votre question. Lorsqu'on parle de données ou de statistiques, eh bien c'est quelque chose… Ce sont donc ces données, je dois les collecter et cela va faire partie de mon plan, de ma stratégie. Je vais donc examiner tous toutes ces données, à savoir quels sont les résultats. Comment est-ce que cela impacte la vie privée des personnes et protéger donc les personnes qui viennent poser des plaintes? Ces critiques, pour moi, tout est confidentiel. Nous discutons cas par cas à

savoir si quelqu'un veut relayer sa plainte, nous discutons des risques. Donc la sécurité de ces personnes pour moi est essentielle. D'un côté, oui, je vais utiliser les données, je vais les examiner. D'un autre côté, il faut mettre en œuvre… Je vais mettre en œuvre des mécanismes pour protéger les gens, pour évaluer les risques. Je veux bien sûr écouter les avis des uns et des autres pour ce qui s'agit de tous ces enjeux liés à la protection des populations.

JONATHAN ZUCK : Je pense qu'il n'y a plus de questions. Si, Olivier, vous bougez d'un endroit à l'autre. Alors Olivier veut passer au micro et ensuite nous aurons Kathleen et ensuite, nous arrêterons les questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. En fait, vous faites la transition d'un Ombuds à un autre? Comment pouvez-vous nous expliquer comment cette transition – jeu de mots en anglais… Quand et comment allez-vous assurer cette transition? Vous allez travailler avec l'Ombuds sortant pendant un moment. Comment cela va se passer cette transition?

LIZ FIELD : Merci de votre question. Tout d'abord, c'est une des meilleures transitions que j'ai pu voir dans mon travail. Cette transition a été fantastique. Krista m'a beaucoup accompagné et donc maintenant, nous travaillons en équipe. Donc la transition en fait c'est Krista, Krista et Liz et, ensuite, ce sera moi. Voilà, nous parlons de la fin de novembre,

Mais en attendant, nous collaborons et je me sens tout à fait prête d'assumer ce rôle.

KATHLEEN SCOGGIN : Je me demande si vous avez pu parler donc avec les boursiers et les NextGen pour qu'ils puissent vous connaître. Parce que souvent, ce sont les membres les plus vulnérables de notre communauté. Ils sont jeunes, ils sont nouveaux et n'ont pas forcément le soutien dont ils dont ils ont besoin. Est-ce que vous avez eu l'occasion de vous engager, de vous impliquer avec ces gens-là?

LIZ FIELD : Merci. Bonne question de votre part. Oui. En fait, je l'ai fait. Pour moi, je trouve que c'est un programme fantastique. Je suis allée me présenter le premier jour et je suis allée aussi à leurs activités de réseautage. J'ai eu l'occasion de parler avec ces personnes. C'est un groupe fantastique de personnes. Je vous remercie de votre question.

JONATHAN ZUCK : Merci. Eh bien, nous allons tous ensemble souhaiter la bienvenue à Liz et nous espérons ne pas l'effrayer. En attendant, merci d'être avec nous. Liz.

ADAM PEAKE : Équipe GSE et je vais vous parler du projet CADE. Je suis désolé pour les personnes qui ont parlé en anglais en espagnol, je n'ai pas utilisé mon

casque parce que j'ai un nouveau, un nouvel appareil pour mon ouïe. Donc je n'ai pas pu utiliser les casques.

En attendant, ce projet, c'est ce qu'on appelle l'Alliance des organisations de la société civile pour l'autonomisation numérique. Et donc moi, j'ai beaucoup travaillé avec Marilyn Cade, mais je ne pense pas qu'il y ait un point commun. Je ne pense pas que l'acronyme vienne de son nom de famille. Pour Marilyn, je suis désolé, mes collègues du projet CADE ne sont pas là, mais il y aura une réunion avec eux mercredi midi dans la salle CB1. Et donc je vous ferai passer les informations tout à l'heure.

Alors, pour parler du contexte de ce projet, c'est un projet ouvert qui est lié aux organisations de la société civile et qui est organisé par la Commission européenne. Et il y a dix organisations de la société civile qui sont menées par la Fondation Diplo. C'est un projet de quatre ans qui a commencé en janvier de cette année. Le but, c'est que toutes ces organisations vont se rassembler et étudier les défis et opportunités de la société civile et de ces organisations dans leur participation au processus de la gouvernance de l'Internet et l'ICANN et faisait partie des organisations ciblées.

Donc l'objectif pour nous. Donc mon rôle est de me préoccuper de l'engagement de la société civile, c'est de venir parler, vous parler de l'opportunité pour augmenter la participation des organisations de la société civile. Je pense qu'à l'ICANN, nous avons déjà de très bonnes structures qui peuvent apporter de bons apprentissages, mais nous

devons aussi augmenter notre engagement avec cette société civile pour renforcer la coopération entre la société civile et ces organisations et les parties prenantes. Je pense que l'ICANN pourrait être utile comme modèle et comme opportunité.

Donc, les organisations qui sont impliquées, je vais vous donner une idée. La Fondation Diplo a mené ce consortium. Je pense que beaucoup d'entre vous connaissent cette fondation Diplo. Le Centre européen pour les lois des organisations à but non lucratif comprend un ensemble d'avocats qui travaillent sur les questions sur les droits de l'homme. Et il y a Forest International qui est une organisation de plus de 22 000 organisations de la société civile au niveau mondial des organisations. Une organisation qui s'appelle CIPESA, qui participait régulièrement à l'ICANN il y a à peu près dix ans. Elle est basée en Ouganda. Il y a KICTAN qui est aussi très active à l'ICANN. Nous avons… Vous vous rappelez de Grace Githaiga, qui était au Conseil de la GNSO. Enfin bon, il y a aussi d'autres projets dans la région du Moyen-Orient, en Asie Pacifique. Vous avez ici des Internet Society aussi qui sont impliqués. Voilà. Donc il y a des participants qui nous viennent du monde entier et qui discutent de l'amélioration de la participation des sociétés civiles dans ces processus. On discute du renforcement de capacités liées à ces processus. Je pense qu'à At-Large, il y a des discussions à savoir si cela correspond à la société civile ou s'agit-là seulement des parties prenantes. Je pense que vous aurez l'opportunité dans l'avenir de les rencontrer, ces gens-là. Et moi, je pourrai vous servir de liaison si vous le voulez.

Voilà, je vais vous donner le lien sur le chat. Et donc, comme je l'ai dit mercredi dans une petite salle du troisième étage, nous allons avoir une réunion. Je vais mettre ça dans le chat pour que vous puissiez trouver cette salle sur le plan que vous allez trouver dans les couloirs. Je vous remercie, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il des questions pour M. Adam Peake de la Fondation CADE? Oui, la communauté At-large est un mélange de groupes multipartites. Nous avons, bien sûrs beaucoup de membres de la société civile, des organisations qui sont impliquées. Donc cela peut être très intéressant. Y a-t-il des questions? Merci.

Donc, je suis impatient de participer à cette réunion mercredi dans cette salle mystérieuse au troisième étage. Merci de nous avoir rejoints aujourd'hui.

GISELLA GRUBER : Je vous rappelle que l'ALAC a une session conjointe avec le conseil d'administration à 16 h 30 dans la salle principale. Veuillez venir nous y rejoindre. Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Voilà, cela conclut notre toute première porte ouverte, alors je pense que c'était très réussi. Je vous remercie d'être ici. J'espère que nous allons faire cela dans toutes nos réunions. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]